



Conseil communal de L'Abbaye

CONSEIL COMMUNAL DE L'ABBAYE SEANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Présidence : Mme Pascale Meylan
Scrutateurs : Mme Marielle Tripet
M. Raphaël Golay

Excusés : Berney Louis-François, Desarzens Steve, Ducommun Alexandra, Reymond Matthieu, Rochat Solenne, Rochat Véronique

C'est à la salle du Conseil communal de l'Abbaye, en présence de 30 Conseillers/Conseillères, des 5 membres de la Municipalité ainsi que du boursier, que Mme Pascale Meylan, Présidente, ouvre cette séance. Elle laisse la place à ceux qui souhaitent invoquer la bénédiction de Dieu.

1. Approbation de l'ordre du jour

Ordre du jour

Appel nominal

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du PV de la séance du 7 octobre 2025
3. Communications du bureau
4. Préavis 4/2025 – Budget 2026
5. Communication de la Municipalité
6. Divers et propositions individuelles

Ordre du jour approuvé à l'unanimité

2. Adoption du PV de la séance du 7 octobre 2025

Aucune remarque ni modification n'a été demandée lors de la séance. Le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2025 est accepté à l'unanimité.

3. Communications du bureau

Présidente, Mme Pascale Meylan

- ♦ Lecture de la démission de Mme Julia Bifrare
- ♦ Lecture de la démission de M. Blondeau Stefan
- ♦ La Préfecture a annoncé la visite de M. Le Préfet Fabrice De Icco le 30 janvier 2026, en présence de la Présidente et la secrétaire du Conseil communal
- ♦ Le bureau a pris l'initiative de créer un groupe Whatsapp. Ce groupe sera utilisé pour les informations importantes, rappels des dates, etc...

- ♦ Remerciement au bureau de vote pour les dépouillements des votations qui se sont tenues le 30 novembre 2025.
- ♦ Pour les élections des Villages 2026, une délégation du bureau s'est rendue à une séance au Chenit concernant l'organisation des élections des villages au printemps 2026. S'en est suivie une seconde séance que pour les villages des Bioux, le Pont et L'Abbaye avec notre secrétaire communale Mme Sandra Leresche, ceci afin de se coordonner sur le qui fait quoi pour ces élections. Le 1^{er} tour est agendé au 8 mars 2026. Les villages cherchent des personnes qui souhaitent les rejoindre.

Rappel des dates

- 08.03.2026 : 1^e tour
- 29.03.2026 : 2^e tour
- 26.04.2006 : 1^e tour Présidence
- 17.05.2026 : 2^e tour Présidence

- ♦ Election 2026, les groupes politiques commencent à se former et à communiquer en vue des listes électorales pour les élections au conseil communal de la nouvelle commune. Si ces soirées d'information suscitent votre intérêt, nous vous invitons cordialement à y prendre part.

Rappel des dates

- 03.08.2026 : Dépôts des listes
- 27.09.2026 : 1^e tour des élections de la Municipalité et du Conseil communal
- 18.10.2026 : 2^e tour des élections de la Municipalité et du Conseil communal
- 08.11.2026 : 1^e tour des élections de la Syndicature
- 29.11.2026 : 2^e tour des élections de la Syndicature

4. Préavis n° 4/2025 – Budget 2026

Conseiller, M. Jean-Jacques Gagnebin (Rapporteur)

- ♦ Lecture du rapport
- ♦ Conclusions du rapport
 - Accepter les conclusions suivantes :
 - D'adopter le budget pour l'année 2026 de la Commune de L'Abbaye ; celui présente un excédent de charges de frs. 313'921.00

Présidente, Mme Pascale Meylan

- ♦ Un contre-appel suite à l'arrivée de Mme Suzanne Akono.

Présidente, Mme Pascale Meylan

- ♦ La discussion est ouverte concernant le rapport de la commission.
- ♦ La parole n'étant pas demandée, la discussion est close.

Présidente, Mme Pascale Meylan

- ♦ La discussion est ouverte à chaque chapitre concernant le préavis 04/2025.
 - Chapitre 1 : Administration générale pages 19-21
 - Chapitre 2 : Finances page 21
 - Chapitre 3 : Domaines et bâtiments pages 23-25
 - Chapitre 4 : Travaux pages 25-27-29

○ Chapitre 5 : Instruction publique et cultes	page 29
○ Chapitre 6 : Police	page 31
○ Chapitre 7 : Cohésion sociale	page 31
○ Répartition par natures	pages 34-35
○ Tableau des amortissements	page 38
○ Répartition des intérêts passifs	page 39
○ Tableau des investissements 2024-2030	pages 42-43
○ Annexe A (ASIVJ)	pages 49-51-53-55
○ Annexe B (Group. forêt)	page 58-59
○ Annexe C (PCI)	page 63
○ Annexe D (SDIS)	pages 66-67-69
○ Annexe E (VJT)	page 73

Présidente, Mme Pascale Meylan

- ◆ Ouverture de la discussion générale pour le budget 2026.
- ◆ La parole n'étant pas demandée, la discussion est close.

Présidente, Mme Pascale Meylan

- ◆ Lecture de la conclusion du préavis
- ◆ Vote :
 - 29 Oui
 - 0 Non
 - 1 Abstention
- ◆ **Le préavis est accepté à la majorité**
- ◆ Remerciement à la Commission de gestion pour son travail et son rapport

5. Communications de la Municipalité

Syndic, M. Christophe Bifrare

- ◆ Remerciement d'acceptation du Budget 2026 et pour la confiance accordée concernant ce budget.
- ◆ PTIC Interreg : Depuis mai 2025 en collaboration avec nos voisins français sur un projet Plan territorial intégré de coopération. Un territoire montagnard avec une forte identité naturelle en lien avec les Parcs Naturels Régionaux du Haut-Jura et du Jura vaudois qui couvrent l'ensemble des communes du périmètre et les différents paysages de lacs, forêts et sommets. De par leur riche offre d'équipements touristiques et leur dynamisme industriel, les territoires du Haut-Jura et de la Vallée de Joux génèrent des volumes de trafic importants pendulaires.
 - Problématiques :
 - Flux pendulaires transfrontaliers importants vers la Vallée de Joux et Nyon
 - Manque de solutions de mobilité durable / alternatives pour traverser la frontière
 - Sauvegarde du patrimoine et des savoir-faire en territoire de moyenne montagne
 - Gestion du tourisme (pics saisonniers et flux touristiques)

- Enjeu de coopération avec des problématiques locales à ne pas négliger
 - ♦ PDRZA : Suite au net refus de la commune du Chenit, nous devons nous remettre au travail. Une démarche participative va être mise en route avec les opposants et le Canton. Le PDRZA est obligatoire et sans ce dernier, le Canton ne validera aucun nouveau projet.
 - ♦ PACom : Dernière relecture du dossier du PACom de L'Abbaye avec les modifications en vue de l'examen préalable complémentaire. Il contient les éléments décrits ci-après :
 - Règlement : 16061_reglement_v17_exa_pre_compl
 - Plans : 16061_abbaye_PAcommunal_v12_enquete_pub_compl et 16061_abbaye_PAcommunal_v12_enquete_pub_compl_DN
 - Rapport 47 OAT : 16061_47oat_v11_enquete_publicque_complementaire
- Ces documents vont être transmis à M. Steiner de la DGTL dans la semaine.
- ♦ Fusion : une émission passera sur ValTV
 - ♦ Eléane : la 1600^e habitante de L'Abbaye a été fêtée le lundi 17 novembre 2025
 - ♦ Formation SSCM : les syndics du Canton doivent tous suivre une formation de gestion de crise.
 - ♦ Marché de Noël à L'Abbaye : Très bonne année sera reconduite en 2026
 - ♦ Fenêtres de l'Avent de la commune le 8 décembre 2025
 - ♦ Inauguration de la gare du Sentier-L'Orient le mercredi 17 décembre 2025 à 18h

Municipal, M. Patrick Berkold

- ♦ La Fondation d'aide familiale de la Vallée de Joux propose divers services en faveur de ses habitants : visites à domicile, transports bénévoles, gymnastique pour les aînés, des accompagnements bénévoles et des cartons du cœur...
A propos des Cartons du cœur : Ils sont distribués sous forme d'une carte « cadeau » à utiliser dans les commerces du Sentier. Le bénéficiaire peut ainsi s'approvisionner en produits frais selon ses besoins, son régime, ses souhaits, durant plusieurs semaines. En 2024, ce sont 199 bénéficiaires ont reçus ces bons cadeaux d'une valeur de 100.00 à 200.00 Fr. par intervention, selon la composition de la famille. Lors de l'Assemblée Générale du 12 novembre les comptes 2024 présentaient un déficit de frs 39'813.-, montant prélevé sur le fond de réserve. Un tout ménage a été adressé début décembre à chaque habitant de la vallée de Joux.
Merci de soutenir cette fondation qui effectue un travail remarquable
 - ♦ Pro Senectute :
 - ♦ Programme des activités 2026
 - 3 conférences Info Seniors,
 - 3 ateliers thématiques,
 - 3 permanences numériques.
- Ces activités répondent directement aux besoins et aux attentes exprimés par les seniors lors des questionnaires d'évaluation distribués après les conférences.
- Les thématiques retenues sont :
- Les nouvelles technologies : maîtriser et tirer parti des outils numériques au quotidien
 - L'intelligence artificielle : comprendre ses impacts et ses opportunités
 - Les nouvelles tendances alimentaires et l'équilibre nutritionnel
 - La santé cérébrale : entretenir mémoire et concentration
 - La sécurité numérique : repérer les pièges et protéger ses données personnelles

Cette programmation garantit des moments enrichissants, pratiques et conviviaux, permettant à chacun de progresser à son rythme tout en partageant ses expériences.

- ♦ **Master Plan Parc Jura Vaudois** : La pratique du VTT se développe dans le Jura vaudois car ce massif de moyenne altitude est bien desservi et offre une variété de terrains propices à la pratique. Cependant des services liés se développent sans stratégie commune, au gré des opportunités. On recense par exemple : des clubs de VTT et services de location de matériel, plusieurs parcours d'initiation, des itinéraires Suisse Mobile, des projets de Bike Parks et d'itinéraires supplémentaires. En développant une vision d'ensemble à l'échelle intercommunale, les projets liés au VTT gagneront en cohérence et auront toutes les chances d'obtenir la validation des services cantonaux. Une stratégie partagée est donc nécessaire par une coordination des projets et c'est justement le rôle du Masterplan qui intégrera les tracés en cours de légalisation. Il servira de feuille de route et permettra de crédibiliser les projets auprès du Canton.

Quelques chiffres :

- Le VTT est pratiqué par 11 % de la population suisse (Etude Sport Suisse, 2022)
 - 40% des vélos vendus en Suisse en 2024 sont des vélos du segment sport (140'000 vélos)
 - La moitié des vélos vendus sur le segment sport sont des VTT (70'000 vélos)
 - 10% des vélos vendus sur le segment sport sont des gravel (16'000 vélos).
- ♦ **AG La Forestière** : La Coopérative La Forestière compte 392 membres pour un capital social de CHF 1'216'750.-.
Au 30 juin 2025, l'état des membres est le suivant : 4 cantons et la Confédération, 239 communes et bourgeoisies, 93 propriétaires privés, 30 triages et groupements et 25 entreprises forestières.

Les attaques de bostryche ont nettement baissé en intensité dans le pays, sauf dans le Sud de l'Arc jurassien. Malheureusement, le canton de Vaud fait partie des régions qui font encore face à des attaques massives de scolytes, en particulier à la Vallée de Joux, qui subit depuis 2024 des dégâts d'ampleur inédite. A tel point qu'une bonne partie des ressources destinées à la récolte des bois a longtemps été accaparée par les coupes sanitaires prioritaires.

Le volume de bois attaqué par le bostryche en 2024 (ne correspond pas au volume récolté) est estimé à plus de 192'000 m³ de bois. Le bois bleu (bois bostryché) est désormais admis pour une grande partie de la mise en œuvre des bois de service. Les divers et nombreux projets que le canton mène pour la construction de ses bâtiments permettent cette utilisation, tout en montrant le chemin à suivre quand bien même.

Quelques chiffres :

- Le chiffre d'affaires brut total du négoce de bois, hors recettes de courtages, s'élève à CHF 14,57 millions, en hausse de 7,6 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les volumes de bois commercialisés se sont établis à 186'150 m³, en progression de 6,2 % par rapport à l'exercice précédent, soit 10'816 m³ supplémentaires
- Le prix de vente brut moyen se situe à CHF 76.94/m³, en hausse de CHF 1.12/m (+ 1,1 %)

Municipal, M. Claude Piazzini

- ♦ **STEP** : changement du dégrilleur
- ♦ **Petite Corniche** : bientôt la fin des travaux. Il reste plus que la pose de l'enrobé. Les travaux seront terminés pour le vendredi 19 décembre 2025.

Municipale, Mme Carole Voutaz

- ♦ Centre sportif : Dans le cadre du suivi du préavis 2022 concernant les travaux du Centre sportif, nous vous informons de la réaffectation d'une partie des fonds en faveur de travaux devenus prioritaires et urgents.
À la suite d'un contrôle des autorités cantonales en mai 2024, des travaux d'assainissement de la piscine et du jacuzzi du Centre sportif se sont avérés obligatoires afin de répondre aux normes en vigueur. Le Conseil d'Administration a donc décidé de réaffecter une partie du montant du préavis 2022 « Travaux de rénovation, d'optimisation énergétique et de mises aux normes de sécurité » comme suit :
 - Assainissement piscine : CHF 320'000.–
 - Assainissement jacuzzi : CHF 160'000.–
 - Total assainissement : CHF 480'000.–

Ces travaux portent notamment sur la mise à jour des filtres non conformes aux normes SIA, la création de bassins de rinçage/tampons pour les eaux de prélavage, le stockage séparé des produits chimiques, l'installation de variateurs de fréquence, ainsi que des mesures de préchauffage et de récupération de chaleur sur les eaux de lavage.

Par ailleurs, une rénovation des blocs sanitaires et des vestiaires de la salle omnisport, également considérée comme prioritaire, a été réalisée au mois de septembre pour un montant de **CHF 60'000.–**.

Ces montants proviennent principalement de la somme initialement prévue pour le remplacement de la tour de refroidissement/aéro de la patinoire, projet reporté à moyen terme, le système actuel demeurant fonctionnel et autorisé par le canton.

La présente communication a pour but de vous informer de cette réaffectation et des travaux réalisés dans le cadre du suivi du préavis 2022. Les investissements restent en adéquation avec le montant total validé par les trois communes, ce qui garantit le respect du préavis de travaux. Il subsiste un solde d'environ **CHF 55'000.–**, destiné à la réfection de la toiture de la piscine, ce qui permettra de boucler l'ensemble du préavis en 2026.

- ♦ Terrain de foot synthétique du Centre sportif de la Vallée : La municipalité du Chenit a décidé de ne pas déposer le préavis relatif au cautionnement du terrain de football synthétique et de la halle couverte en faveur du Centre Sportif SA. Elle estime qu'un assainissement préalable des finances du centre sportif est nécessaire et que la conjoncture économique actuelle appelle à la prudence, de sorte qu'elle juge le dépôt de ce préavis inopportun pour l'instant.

Conseiller, M. Luc Berney

- ♦ 900^e aura lieu les 29-30-31 mai 2026, le programme est disponible sur la page Instagram [900eme_l_abbaye_de_joux](#)
- ♦ Recherche actives de bénévoles

6. Divers et propositions individuelles

Présidente, Mme Pascale Meylan

- ♦ Ouverture de la discussion

Conseiller, M. Rémy Rochat

- ♦ Félicitation au Syndic pour sa formation de gestion de crise
- ♦ Le 5 novembre 2025, il y a eu un exercice sur la gestion des crises où les communes du Chenit et du Lieu étaient présentes. Pourquoi L'Abbaye n'a pas participé ?

Syndic, M. Christophe Bifrare

- ♦ Deux Municipaux de la commune du Chenit et du Lieu ont insisté pour participer à l'exercice sauf qu'ils se sont désistés au dernier moment. C'est donc les Syndics qui ont pris part à l'exercice. Suite aux constats fait lors du 1^e exercice, un autre devrait avoir lieu. La commune de L'Abbaye se porterait également volontaire.

Conseiller, M. Hugues Vuilleumier

- ♦ Une motion a été déposée en 2023 pour la création de trottoirs aux Pierres-Plates au Pont. Quelle est l'avancement de cette motion ?

Syndic, M. Christophe Bifrare

- ♦ Le tronçon des Pierres-Plates, il y a déjà un bout de travaux à la hauteur de la Fougère. ValRégEaux doit effectuer des travaux dans le secteur et la Commune se coordonnera avec eux pour la suite. Mais la motion est en stand-by.

Conseiller, M. Sven Aubert

- ♦ Budget p. 14 : Il y a une extension de l'offre des repas de midi durant les vacances scolaires. Est-ce une raison cantonale ou plutôt une réponse à la demande des familles ?
- ♦ Etude de mobilité : Il y a eu une première étape au niveau des parkings. Est-ce qu'il y a une deuxième étape en cours ? Quelles sont les avancées ?

Municipale, Mme Carole Voutaz

- ♦ Budget p. 14 : C'est une phase test pour proposer des repas pendant les vacances mais pour les UAPE. Actuellement, les enfants accueillis pendant les vacances doivent venir avec leur pic-nic car il n'y a pas de restaurant scolaire.

Syndic, M. Christophe Bifrare

- ♦ Etude de mobilité : Une présentation sera faite par le bureau mandaté mais elle est prévue au mars 2026 car celle-ci durera environ 30 minutes. Etant donnée le repas après cette séance de ce soir, le temps n'était pas forcément à disposition.

Conseiller, M. Sogoya Roger Dayagbo

- ♦ Centre sportif : lors de son passage à 6h à la salle de sport un samedi, la carte n'est pas passée sur le lecteur car il y a un changement de programme. Est-ce que la population a été informée de ce changement ?

Municipale, Mme Carole Voutaz

- ♦ Il faut passer à la réception du Centre sportif pour avoir cette information. Effectivement, le système a été changé. Le problème vient peut-être de l'horaire.

Présidente, Mme Pascale Meylan

- ♦ Clôture de la discussion

Présidente, Mme Pascale Meylan

- ♦ Rappel des dates du Conseil communal pour 2026 :
 - Mardi **10 mars 2026**
 - Mardi **9 juin 2026**
 - Mardi **8 septembre 2026**
 - Mardi **27 octobre 2026**

o **Mardi 8 décembre 2026**

- ♦ Remerciement à la Municipalité pour sa présence aux séances du Conseil communal et au commissions de préavis ainsi que pour la bonne collaboration avec le Conseil.
- ♦ Remerciement au secrétariat communal et au boursier, M. Michel Chaupond, pour le travail accompli et leur disponibilité pour les affaires courantes tout au long de cette année.
- ♦ Remerciement à notre huissier, M. Albert Reymond pour la parfaite gestion de la salle.
- ♦ Remerciement aux collègues du bureau pour le bon travail effectué cette année et qui va se poursuivre l'année prochaine. Remerciement à notre secrétaire Mme Aline Morel d'avoir repris ce poste et d'être d'une efficacité redoutable au quotidien.
- ♦ Remerciement aux Conseillères et Conseillers pour leur travail au sein des diverses commissions et de leur participation au bon déroulement des séance du Conseil.

La séance se termine à 20h36.

La Présidente :

Pascale Meylan



La secrétaire :

Aline Morel

